



N° de résolution
ou annotation



Une assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 21^e jour du mois de mai de l'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE** à 13h00 et à l'endroit habituel des séances du conseil.

Sont présents :

Vinciane Peeters	Mairesse	
Marco Legault	Conseiller	Siège no1
Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Elaine Thivierge	Conseillère	siège no 3
Pierre Lemay	Conseiller	siège no 4
Charles Chateauvert	Conseiller	siège no 5
Alain Déry	Conseiller	siège no 6

Les élus présents FORMANT QUORUM sous la présidence de la Mairesse, Mme Vinciane Peeters

Assiste également à la séance extraordinaire, la Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Mélisa Camiré, conformément aux dispositions du *Code municipal*.

La Directrice-générale et greffière-trésorière Mme Mélisa Camiré, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 9 mai 2024, par voie technologique, incluant les membres absents, conformément à l'article 156 du code municipal du Québec.

Il y a aucune personne dans l'assistance et en ligne.

1. Ouverture de la séance

Mme Vinciane Peeters, Mairesse, déclare l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 13h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR : ALAIN DÉRY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance



N° de résolution
ou annotation

2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Embauche – Adjointe administrative à temps partiel**
4. **Désignation responsable du service de transfert de fichier corporatif – Banque National**
5. **Période de questions**
6. **Levée de la séance**

ADOPTÉE

3. **Embauche – Adjointe administrative à temps partiel**

CONSIDÉRANT la demande de l'adjointe administrative de diminuer ses heures de travail ;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe administrative est un rôle essentiel au bon fonctionnement de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative à temps partiel a été effectué via plusieurs sites de placements;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été effectuées avec des candidats pour pourvoir le poste;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des ressources humaines recommande l'embauche de Mme Christine Axani;

EN CONSÉQUENCE,

2024-05-5125

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE LEMAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le Conseil autorise et mandate la Directrice générale à procéder à l'embauche de Mme Christine Axani à titre d'adjointe administrative, et ce, à partir du 3 juin 2024, aux conditions spécifiées dans l'offre d'emploi;

QUE Mme Axani soit soumise à une période de probation de trois mois.

ADOPTÉE

4. **Désignation responsable du service de transfert de fichier corporatif – Banque National**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter la nomination d'une des responsables du service de transfert de fichier corporatif auprès de la Banque Nationale ;

EN CONSÉQUENCE,

2024-05-5126

**IL EST PROPOSÉ PAR : ALAIN DÉRY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



N° de résolution
ou annotation

2024-05-5127

QUE le Conseil nomme Mme Christine Axani comme responsable du service de transfert de fichier corporatif de la Banque Nationale.

ADOPTÉE

5. Période de question

Aucune question.

6. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 13h11.

ADOPTÉE

VINCIANE PEETERS
Mairesse

MÉLISA CAMIRÉ
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Vinciane Peeters, Mairesse de la Municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.